

## **Rapport annuel 2019 : Herd-book – Direction d'élevage – Réseau d'experts**

### **de la Direction d'élevage :**

À la demande de certains éleveurs de Suisse romande, il fut convenu lors de l'AG 2019 que avant leur utilisation à des fins de reproduction, tous les boucs disposent obligatoirement d'une DLC complète permettant une classification P ou P\* pour les jeunes boucs ou Z, Z\* ou G pour les animaux plus âgés et que tous les boucs doivent être jugés annuellement jusqu'à leur 5ème année.

D'un point de vue logistique, cela a posé des problèmes aussi bien aux éleveurs, qui ont dû annoncer les naissances à temps et demander un jugement de leurs jeunes boucs, qu'aux experts qui ont dû se rendre sur les exploitations.

Seuls les 2/3 des animaux pour lesquels une DLC avait été prévue purent faire l'objet d'un jugement. Les raisons les plus fréquentes pour lesquelles les animaux n'ont pas été jugés sont les suivantes :

- Visite d'exploitation impossible (pour des raisons de calendrier)
- Listes des étables pas à jour (de sorte que l'expert n'avait aucune information sur l'animal)
- Animaux ne se trouvant pas dans l'exploitation lors de la visite (souvent le cas de boucs)

Pour pouvoir continuer à obtenir un pourcentage élevé d'animaux décrits par la DLC tout en garantissant une charge de travail supportable pour les experts, nous demandons à tous les éleveurs de nous aider en :

- annonçant immédiatement les naissances et tous les changements d'effectif au sein leur troupeau
- avertissant immédiatement le Herd-Book lorsqu'un cabri mâle est destiné à la reproduction
- coopérant à la planification des visites d'exploitations même si la date n'est pas optimale

### **EPN**

En 2019, 149 épreuve de pouvoir nourricier (EPN) furent correctement réalisées et reportées au Herd-Book. Cela se traduit à nouveau par une augmentation du nombre d'EPN effectuées (de 138 à 149). Le Comité directeur tient à remercier l'engagement des 25 éleveurs qui y ont participé !

### **Remplacement du logiciel Herd-book**

L'idée d'un Herd-book commun à toutes les organisations d'élevage de « races ovines et caprines PSR » a malheureusement dû être abandonnée en 2019. Sous la direction de Philippe Ammann, le projet fut remanié de manière à ce que les fonds réservés et destinés aux diverses adaptations puissent être utilisés pour avoir accès aux solutions en matière de Herd-book des grandes organisations d'élevage. Les travaux correspondants peuvent commencer en 2020.

### **BDTA à partir de 2020**

La coopération avec Identitas s'est avérée très difficile pour toutes les organisations d'élevage concernées. Jusqu'à présent, seules les données légalement exigées peuvent y être enregistrées (numéros de marque auriculaire, ascendance, date de naissance, sexe et race). La question de savoir comment les autres informations que les organisations d'élevage doivent enregistrer pour le contrôle de l'élevage (caractéristiques de la race, historique des naissances, ...) sans devoir être saisies par l'éleveur dans deux organismes différents, ne pourra malheureusement être abordée qu'en 2020. La direction de l'élevage en informera en temps utile.

### **Stratégie d'élevage**

Au cours du premier trimestre 2019, un catalogue commun des caractéristiques de toutes les races de chèvres laitières, fut établi et transmis à l'OFAG. Fin novembre 2019, les organisations d'élevage

reçurent le catalogue des caractéristiques révisé et remanié par l'OFAG. Pour les ovins et les caprins, les catalogues furent chacun divisés en un catalogue pour les races laitières et un catalogue pour les races à viande. Ces propositions de catalogues doivent maintenant être révisées, complétées et approuvées par les organisations d'élevage puis soumises à l'OFAG sous une forme finalisée avant la fin février 2020.

### **Commission d'élevage :**

La Commission d'élevage est active depuis la seance du Comité du 9 août 2019. Elle a donné son autorisation à l'élevage pour 10 boucs et 2 chèvres.

### **Réseau d'experts :**

En Suisse italienne, Noëmi Lerch a achevé sa formation d'expert en 2019. Nous espérons qu'elle pourra continuer cette tâche maintenant qu'elle est maman de la petite Matia.

Néanmoins, nous sommes toujours à la recherche de deux à trois experts supplémentaires pour les Grisons, la Suisse italienne et la Suisse alémanique occidentale, afin que les membres du Comité, qui ont assumé cette fonction sous forme de double mandat, puissent être déchargés.

En Suisse romande, Benoît Deillon, un expert expérimenté, est de retour dans l'équipe et pourra ainsi compenser la démission de Steeve Flück (pour raisons familiales).

En Suisse alémanique, le réseau d'experts fonctionne bien. Les experts sont bien formés et accomplissent leurs tâches de manière indépendante, fiable et consciencieuse, seuls ou en équipe de deux. En 2019, lors de 75 visites d'exploitation et 3 manifestations (montée à l'alpage à Avers, exposition de chèvres à Wimmis et marché aux boucs de Bulle), la DLC fut réalisée pour 358 chèvres et 64 boucs. Ceci représente une augmentation massive par rapport aux 229 chèvres et 32 boucs réalisés l'an passé. Autrement dit, selon les experts, il y a eu entre 12 et 146 DLC chacun pour cette année !

### **Perspectives pour 2020 :**

En 2020, la Direction d'élevage se concentrera sur les sujets suivants :

- Solutions aux problèmes liés à la nouvelle obligation de déclaration via la BDTA
- Coordination des activités des experts, en assurant l'égalité dans la formation et l'évaluation
- Commission d'élevage : dès que les membres sont élus lors de l'AG, la Commission d'élevage peut commencer ses travaux et, si nécessaire, émettre des directives et des instructions de travail
- Développement des modules logiciels nécessaires en coopération avec Qualitas et la FSEC pour la solution du mandat CapraNet – sous réserve d'approbation par l'AG
- Collaboration en matière de stratégie d'élevage. Mettre l'accent sur les races menacées d'extinction et les besoins des races à deux fins
- Remplacement pour congé maternité de la secrétaire du Herd-Book au printemps-été 2020. Étant donné que le départ pour congé maternité intervient à un moment de l'année où la charge de travail est maximale, tant pour l'administration du Herd-Book que pour la Direction d'élevage, le remplacement ne sera pas possible sans une perte de « qualité de service ». Cela signifie que les délais de réponse et de traitement augmenteront et qu'il ne sera peut-être pas possible de répondre à tout. Les éleveurs souhaitant s'impliquer dans l'un ou l'autre de ces sujets sont invités à prendre contact avec la Direction d'élevage.

Je me réjouis d'ores et déjà des nombreux contacts avec vous, chers éleveurs.

Martina Federer, Richigen, le 31.12.2019